

1. Vous enregistrer et vous connecter immédiatement

Cliquez sur **S'enregistrer** : enregistrez-vous avec votre adresse e-mail et choisissez un mot de passe.

Cliquez ensuite sur **Se connecter** : après vous être enregistré, vous pouvez immédiatement vous connecter.

- Votre compte est enregistré avec succès dès que l'e-mail d'accueil vous est envoyé.

2. Émettre une enchère pour une vente publique en ligne

Surfez sur le bien qui vous intéresse et placez une enchère.

- Vous pouvez aussi placer une enchère automatique pour un montant maximal de votre choix.

Pour émettre une enchère, vous devez vous identifier :

- **eID** : utilisez votre carte d'identité eID et votre lecteur de carte pour la première enchère. N'attendez pas le dernier jour des enchères pour les installer.
 - Pas d'eID ? Contactez le notaire en charge de la vente.
- **Itsme®** : Itsme® est une application pour smartphone qui permet de vous identifier sans avoir recours à votre eID ni un lecteur de carte.
 - Pour l'utiliser, vous devez l'installer et la relier à votre eID.

3. Suivre les enchères d'une vente publique en ligne

Votre enchère se retrouve parmi les enchères placées.

- Votre enchère est anonyme. Vous devez être connecté pour pouvoir distinguer votre enchère des autres.

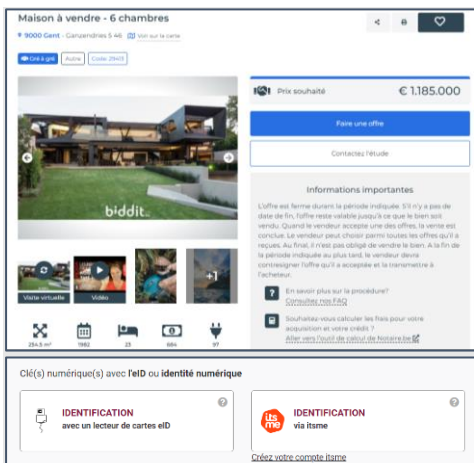
Enchères prolongées : quand une enchère est placée dans les 5 dernières minutes avant la fin des enchères, la période d'enchère **s'allonge de 5 minutes supplémentaires**.

- Lorsqu'une enchère est placée durant la période supplémentaire, 5 minutes s'ajoutent à nouveau.
- Vous devez avoir placé au moins une enchère avant la fin des enchères officielles pour pouvoir enchérir dans la période supplémentaire.

Vous avez placé la plus haute enchère ?

- À la fin de la période d'enchères, le notaire vous contactera pour signer l'acte de vente.

4. Faire une offre pour une vente de gré à gré



Surfez sur le bien qui vous intéresse et soumettez une offre.

Pour soumettre une offre, vous devez vous identifier :

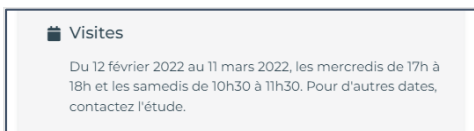
- **eID** : utilisez votre carte d'identité eID et votre lecteur de carte pour la première enchère. N'attendez pas le dernier jour des enchères pour les installer.
 - Pas d'eID ? Contactez le notaire en charge de la vente.
- **Itsme®** : Itsme® est une application pour smartphone qui permet de vous identifier sans avoir recours à votre eID ni un lecteur de carte.
 - Pour l'utiliser, vous devez l'installer et la relier à votre eID.

Bon à savoir avant de commencer



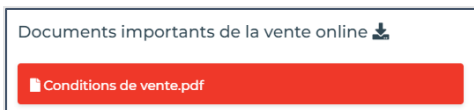
Ajoutez un bien comme favori !

- Via le menu en haut à gauche, vous retrouverez tous vos biens favoris.



Visitez les biens que vous avez sélectionné et commencez à rêver !

- Tous les biens sont à visiter. Vous trouverez les informations concernant les visites sur le descriptif des biens.



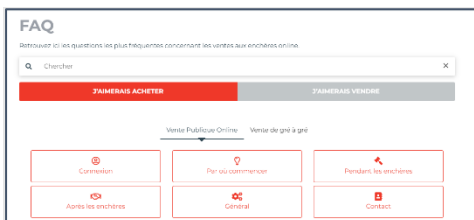
Consultez les conditions de vente !

- Vous devez avoir pris connaissance de ces conditions avant d'émettre une enchère.



Une question ? Nous sommes là pour vous répondre !

- L'étude notariale assurant la vente se chargera de répondre à toutes vos questions juridiques ou toute autre question concernant le bien.



Encore une question ? Nous sommes toujours là !

- Dans les FAQ, vous trouverez les réponses aux questions les plus fréquemment posées. Vous pouvez y accéder via la page d'accueil.

Une question technique ? Nous vous aidons !

- Notre Service Desk est disponible, chaque jour ouvrable de 8h00 à 18h00.